

## 7 écoles obtiennent leur label «École Plus Propre»

Televesdre - 27 Mai 2021

| *Dison Herve Malmedy Plombières Spa Stavelot Verviers 7 écoles de l'arrondissement de Verviers font partie des 100 établissements scolaires*

qui viennent de recevoir le label « Ecole Plus Propre » les récompensant ainsi des efforts qu'elles ont accomplis en termes d'amélioration de la propreté, du tri et de la prévention des déchets dans et aux alentours de l'école. Il s'agit de la 1ère année secondaire Collège Saint-Remacle de Stavelot, de la 2è année fondamental maternel et primaire école communale de Ligneuville-Pont-Bellevaux, de la 1ère année fondamental maternel et primaire école communale Luc Hommel à Dison, de la 1ère année fondamental maternel et primaire Athénée Royal et école d'Hôtellerie de Spa, de la 1ère année maternel et primaire école communale Pierre Rapsat + implantation Geron, de la 2è année maternel et primaire école communale de Montzen et de la 2è année secondaire Collège Marie-Thérèse de Herve.

« Ce label est avant tout une distinction qui est accordée aux écoles et aux élèves qui ont fait une priorité de la gestion responsable de leurs déchets, au sein de l'école et aux alentours » explique Doris Dumoulin, Communication Advisor chez Fost Plus. Pour les aider à mettre en œuvre ce projet, les écoles sélectionnées ont bénéficié durant toute l'année scolaire de l'accompagnement d'un animateur de l'intercommunale de gestion de déchets locale ou de l'asbl Good Planet, mandatés par Be WaPP et Fost Plus.

Les écoles bénéficient également d'animations de sensibilisation ainsi que d'une bourse leur permettant de compléter leurs infrastructures de propreté et de tri».

Un accompagnement durant 3 ans

L'asbl Be WaPP, qui agit en Wallonie pour améliorer la propreté publique, et Fost Plus qui se charge de la collecte sélective, du tri et du recyclage des déchets d'emballages ménagers en Belgique offrent également aux écoles participantes un accompagnement et un suivi personnalisé durant 3 ans. A la fin de chacune de ces 3 années, les écoles sont évaluées. « En fonction des résultats obtenus, elles sont labellisées ou reçoivent un prix d'encouragement » précise Mélanie Dussart, chef de projets éducatifs au sein de Be WaPP.

Après cette période de 3 ans, les écoles sont encouragées à continuer en autonomie à appliquer la méthodologie apprise.

26 mai 2021 19:16

| Verviers

Verviers : "La Star, c'est l'Art", à la section fondamentale de l'Athénée Verdi